

# Maintien et Actualisation des Compétences

## Acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique 2S (PRAP)

### Durée :

Au minimum 7 heures

### Effectif :

De 2 à 12 participants

### Public :

Acteur PRAP 2S

### Pré-requis :

Certificat Acteur PRAP 2S

### Objectifs :

-Maintien et actualisation des connaissances et savoir-faire de l'acteur PRAP nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans l'entreprise.

-Prévenir des risques professionnels spécifiques à l'activité et à l'entreprise en apportant des améliorations organisationnelles et techniques..

### Moyens pédagogiques :

- Exposé et documentation
- Cas pratique

### Formateur :

Formateur PRAP rattaché à un organisme de formation habilité.

## Retour d'expérience

## Actualisation des compétences

**Compétence 1 : Se situer en tant qu'acteur PRAP dans l'établissement**

**Compétence 2 : Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues**

**Compétence 3 : Participer à la maîtrise du risque dans son établissement**

Maitriser les techniques de base de manutention des personnes malades et à mobilité réduite

## Évaluation

En vue de l'obtention du certificat PRAP des épreuves certificatives sont proposées de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Elles sont regroupées en situations d'évaluation qui correspondent au plus proche à des situations réelles de travail.

Les compétences seront évaluées en continu durant la formation par le formateur PRAP en s'appuyant sur les évaluations prévues dans le manuel de l'Acteur PRAP et l'aide d'une fiche individuelle.